

# Licence

## La première année

### La Licence 1



- ✓ La première année est structurée en **deux semestres de 30 ECTS** représentant 225 heures d'enseignements auxquelles s'ajoutent les heures de travail personnel (lectures, révisions, devoirs ...)
- ✓ Dès la L1, les étudiant.e.s peuvent s'engager dans la vie de l'université :
  - Au sein des **associations étudiantes** de l'UFR ou de l'UFR de psychologie
  - Par des **activités culturelles et sportives**
  - En **s'engageant dans les instances** telles que les conseils de l'université, de l'UFR ou des départements

### Les emplois du temps

- ✓ En L1, les étudiant.e.s ont leur **propre emploi du temps** comprenant pour chaque UE :
  - le créneau du cours magistral auquel ils.elles assisteront car le même cours est délivré 4 fois sur la semaine
  - pour ceux.celles inscrit.e.s en contrôle continu, le créneau du groupe de TD
- ✓ Les plannings et salles sont ensuite **disponibles via l'ENT** et affichés dans l'UFR : chaque étudiant.e y trouvera l'heure et le lieu correspondant à son numéro de groupe
- ✓ Pour les étudiant.e.s ayant choisi de suivre la formation par le SED, un calendrier des dates de regroupements et ateliers est communiqué en début d'année universitaire

### Semestre 1

Au premier semestre, tous les étudiants suivent **5 UE** constituant le socle commun :

- Psychologie cognitive : 8 ECTS, 50H
- Démarche de recherche - Epistémologie : 4 ECTS, 25H
- Psychologie clinique et Psychopathologies plurielles : 8 ECTS, 50H
- Introduction à la psychophysiole : 4 ECTS, 25H
- Découverte des secteurs et métiers de la psychologie: 3 ECTS, 50H

Chaque étudiant.e choisit **une UE de langue vivante ou option** (3 ECTS, 25H). Pour un cursus complet en psychologie, le choix d'une LV – en particulier **l'anglais** – est vivement recommandé

Les **évaluations des UE** du socle commun se font par des écrits sur table (questions ouvertes, QCM) et des dossiers individuels ou collectifs

### Semestre 2

Au second semestre, tous les étudiants suivent **5 UE** constituant le socle commun :

- Psychologie du développement : 8 ECTS, 50H
- Méthodes cliniques et expérimentation : 4 ECTS, 25H
- Psychologie sociale : 8 ECTS, 50H
- Statistiques en psychologie: 4 ECTS, 25H
- Accompagnement du projet de l'étudiant: 3 ECTS, 50H

Chaque étudiant.e choisit une UE de **langue vivante** (la même que celle choisit au semestre 1) **ou une option** (3 ECTS, 25H) qui peut être différente de celle du 1<sup>er</sup> semestre.

Les **évaluations des UE** du socle commun se font par des écrits sur table (questions ouvertes, QCM) et des dossiers individuels ou collectifs